



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 MARS 2021

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi premier (1^{er}) jour du mois de février deux mille vingt-et-un à 19h30, par visioconférence, tel que prévu par l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020 et en vertu du décret ministériel numéro **141-2021 du 24 février 2021** concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire conformément à l'article 119 de la Loi sur la santé publique

Sont présents

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1
M. André Choinière, conseiller # 2
Mme Isabelle Laurent, conseillère # 3
M. Ghislain Quintal, conseiller # 5
M. Éric Rioux, conseiller #6

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée : Madame Sophie Bélair Hamel

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 février 2021
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2021
5. Dépôt rapport financier et du rapport du vérificateur 2020
6. Mandat vérification comptable 2021
7. Correspondance
8. Première période de questions
9. URBANISME
 - 9.1 Rapport des permis émis
 - 9.2 Demande d'autorisation à la CPTAQ
10. TRÉSORERIE
 - 10.1. Comptes à payer
11. SERVICES PUBLICS
 - 11.1 Performance de compostage 2020
12. LOISIRS
 - 12.1. Table d'actions en loisirs actifs du pôle de Bedford
 - 12.2. Demande de permis de boisson par la ligue de balle de Saint-Ignace pour la saison 2021
 - 12.3. Demande de permis de vente d'alcool pour la Fête nationale rassemblée
13. Développement économique
 - 13.1 Pôle de Bedford – Mobilisation citoyenne et plan d'action pour la relance socio-économique : contribution municipale
 - 13.2 Demande pour faciliter la permanence des travailleurs étrangers saisonniers

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

- 14. VOIRIE MUNICIPALE :
 - 14.1 Autorisation d'appel d'offres pour l'abat-poussière 2021
- 15. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE
 - 15.1 Comité intermunicipal des incendies – Recommandation 21-02
- 16. Deuxième période de questions
- 17. AFFAIRES DIVERSES
 - 16.1 Recensement de la population de 2021
 - 16.2 Demande de bourse de la Polyvalente Jean-Jacques Bertrand
- 18. Clôture (ajournement) de la session ordinaire.

1. **OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

2021.03046

2. **ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR SONYA LAPOINTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 12 avril 2021 soit approuvé en laissant le point *Affaires* diverses ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

2021.03047

3. **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 FÉVRIER 2021**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 février 2021;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE LAURENT
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de ladite séance soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

2021.03048

4. **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2021**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2021;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIX RIOUX
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de ladite séance soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

5. **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2020**

Les états financiers ont été présentés par Monsieur Bruno Chrétien, CA, représentant de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et déposés séance tenante. Ceux-ci indiquent pour l'année 2020 des revenus de fonctionnement de 1 543 980 \$ des revenus d'investissement de 20 000 \$, des charges municipales de 1 197 980 \$, des immobilisations, amortissement des immobilisations et gain sur disposition de 81 169 \$. L'année 2020 se termine donc avec un surplus de 427 169 \$.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2021.03049

6. MANDAT VÉRIFICATION COMPTABLE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que ce conseil renouvelle le mandat de la firme de comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit des livres de l'année 2021 au montant sept mille quatre-cent dollars (7 400 \$), plus taxes applicables.

QUE le rapport financier 2021 soit transmis au MAMH conformément à la Loi.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses

7. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

8. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

9 URBANISME

9.1 Rapport des permis émis

La présidente présente la liste des permis émis en février 2021.

2021.03050

9.2 Demande d'autorisation à la CPTAQ

REFUS DE LA DEMANDE À LA CPTAQ, LOT : 4 376 789 et 4 377 428

CONSIDÉRANT la demande de la Ferme Agri K Inc. pour obtenir de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 4 376 789 afin de se conformer au règlement de zonage 2008.03303;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants est touché par la présente demande;

CONSIDÉRANT QUE le lot est déjà partiellement utilisé à des fins autres que l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation projetée pour sur le site visé aura un impact sur l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE il n'y aura pas de contrainte en matière d'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne porte pas sur un lot compris dans une agglomération de recensement ou une région métropolitaine de recensement;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne compromet pas l'homogénéité de la communauté agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet préserve les ressources en eau et sol du territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la constitution de la propriété foncière dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'affecte pas le développement économique et les conditions socio-économique de la région;

EN CONSÉQUENCE,

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Et résolu de ne pas appuyer la demande du propriétaire du lot 4 376 789 et 4 377 428 auprès de la CPTAQ.

10. TRÉSORERIE

2021.03051

10.1 Comptes à payer

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale;

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

11. SERVICES PUBLICS

11.1 Performance de compostage 2020

Brome-Missisquoi a enregistré un taux de non-conformité de 7% au 31 décembre 2020. Saint-Ignace-de-Stanbridge, se situe à un taux d'environ 12%. En ce qui a trait aux objectifs de compostage de l'année 2020, Saint-Ignace a enregistré un taux d'environ 122%. Considérant le haut taux de non-conformité, la municipalité communiquera davantage aux citoyens les matières acceptées dans le bas brun.

12. LOISIRS

2021.03052

12.1 Table d'actions en loisir actifs du pôle de Bedford

ATTENDU QUE La Table Municipalités en action Pôle Bedford demande à chaque municipalité du Pôle de Bedford de nommer un représentant officiel pour y siéger;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le conseil de St-Ignace-de-Stanbridge nomme Isabelle Laurent comme déléguée à la Table d'actions en loisir actifs du pôle de Bedford et Sonya Lapointe comme substitut.

ADOPTÉE

2021.03053

ATTENDU QUE Loisir et sport Montérégie a comme mission de contribuer au développement et l'accessibilité au loisir public en Montérégie;

ATTENDU QUE Loisir et Sport Montérégie a comme vision d'être un conseiller expert et un agent de réseautage auprès des acteurs et des partenaires en loisir public en Montérégie, telles les municipalités, et un agent de liaison avec les acteurs nationaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge désire devenir membre et obtenir les services de cet organisme;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR SONYA LAPOINTE
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil approuve la dépense de 84,65\$ plus taxes applicables pour être membre pour un an.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

2021.03054

12.2 Demande de permis de boisson par la ligue de balle de Saint-Ignace pour la saison 2021

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge autorise les Loisirs de St-Ignace à demander un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, afin de permettre la vente et consommation de boissons alcoolisées durant les parties de balles et les tournois.

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer la demande de permis au nom et pour le compte de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

ADOPTÉE

2021.03055

12.3 Demande de permis de vente d'alcool pour la Fête nationale rassemblée

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité sera le site des festivités régionales lors de la Fête nationale 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'il faut un permis pour vendre des boissons alcoolisées lors de cette festivité ;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE LAURENT
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil municipal autorise la directrice générale, Sophie Bélair Hamel, à demander un permis pour vendre de boissons alcoolisées lors des festivités de la Fête nationale 2021, festivités devant se dérouler sur le terrain du centre communautaire *Albert-Santerre* situé au 857, chemin de St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge ;

QUE le conseil municipal autorise la dépense et le paiement pertinent à l'obtention dudit permis.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense

13. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2021.03056

13.1 Pôle de Bedford – Mobilisation citoyenne et plan d'action pour la relance socio-économique : contribution municipale

CONSIDÉRANT que le pôle de Bedford est composé de 8 municipalités, soit la Ville de Bedford et 7 communautés rurales que sont le Canton de Bedford, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Amand, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Stanbridge East et Stanbridge Station (ci-après le « Pôle de Bedford »);

CONSIDÉRANT que depuis la crise du secteur manufacturier, le tout jumelé à l'industrialisation de l'agriculture, le tissu socio-économique des communautés du pôle de Bedford ne cessent de déprimer;

CONSIDÉRANT que la population est en décroissance dans la totalité des municipalités, que l'âge des citoyens augmente et que la valeur des logements stagne considérablement, voire diminue dans certains cas;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT que plusieurs élus du pôle de Bedford tentent depuis plusieurs années de trouver des solutions pour renverser la situation actuelle afin de maintenir les services (de proximité, de santé et d'éducation), les emplois et la valeur des résidences;

CONSIDÉRANT que la démarche souhaitée permettra :

- D'informer la population et des acteurs socio-économiques sur les enjeux qui affectent leur communauté et d'en connaître leur opinion;
- De favoriser leur participation dans la recherche de solutions concrètes et la mise en œuvre d'actions favorisant la relance socio-économique;
- D'évaluer la possibilité et faisabilité pour les municipalités de mettre en commun certains de leurs services et de leurs ressources humaines ;
- De déterminer les opportunités probantes de projets porteurs au développement social et économique du pôle;
- D'identifier les partenariats externes à conclure ou les relations économiques à mettre en place (autres pôles de la MRC, régions limitrophes, États-Unis, etc.).

CONSIDÉRANT que 50 000\$ en subventions a été accordé pour la relance économique du pôle de Bedford;

CONSIDÉRANT que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a déposé une offre de services pour l'élaboration d'un Plan de relance socioéconomique et d'actions concertées pour le pôle de Bedford pour un montant de 71 000\$ avant taxes et que l'offre de services est conforme aux attentes.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a été nommée responsable de la gestion du projet (demandes de subventions, devis technique du mandat, offres des consultants, communication aux autres municipalités du pôle, etc.).

CONSIDÉRANT que le coût total du projet avec les taxes non remboursables et les autres dépenses s'élève à 80 000 \$.

CONSIDÉRANT que les 7 municipalités participantes à l'élaboration du plan d'action doivent contribuer un total de 30 000 \$ et que les maires des 7 municipalités souhaitent que la contribution municipale soit répartie selon la population de chaque municipalité.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
APPUYÉ PAR SONYA LAPOINTE
ET RÉSOLU :**

De contribuer un montant de trois mille deux-cent-six (3206 \$) basé sur une population de 716 au projet d'élaboration du plan de la relance socio-économique et d'actions concertées des municipalités du pôle de Bedford.

De confirmer à la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge l'acceptation du montant total de 71 000\$, plus les taxes applicables, de l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉ

2021.03057

13.2 Demande pour faciliter la permanence des travailleurs étrangers saisonniers

CONSIDÉRANT que plusieurs entreprises agricoles et de transformation agro-alimentaires emploient, année après année, des travailleurs étrangers saisonniers;

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, elles doivent faire des démarches pour le recrutement, former les nouveaux employés et qu'il y a toujours de l'incertitude sur le nombre et la date de leur arrivée;

CONSIDÉRANT que certains aimeraient s'établir chez-nous avec leur famille, ce qui aiderait les entreprises et les communautés;

CONSIDÉRANT que les règles actuelles ne facilitent pas les démarches de ces travailleurs qui, pour certains, ont développé une appartenance à notre communauté;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

**EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE LAURENT
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
ET RÉSOLU :**

De demander au gouvernement fédéral de revoir les règles afin de faciliter l'établissement en permanence des travailleurs étrangers saisonniers qui le désirent.

D'envoyer copie de la présente à l'honorable Marco E. L. Mendicino, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, à l'honorable Marie-Claude Bibeau, Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et à Madame Lyne Bessette, députée fédérale de Brome-Missisquoi.

14. VOIRIE MUNICIPALE

2021.03058

14.1 Autorisation de procéder à l'appel d'offres pour l'abat-poussière (2021)

IL EST PROPOSÉ GHISLAIN QUINTAL
APPUYÉ PAR SONYA LAPOINTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil autorise Sophie Bélair Hamel, directrice générale/secrétaire-trésorière, à procéder à l'envoi des documents pour l'appel d'offres sur invitation relative à la fourniture et l'épandage d'environ 65 000 litres de chlorure de calcium 35 % ou produit équivalent à un minimum de deux (2) entreprises.

ADOPTÉE

15. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

2021.03059

15.1 Comité intermunicipal des incendies – Recommandation 21-02

CONSIDÉRANT que la Ville de Bedford souhaite déposée une demande d'aide financière au RECIM pour la construction d'un bâtiment secondaire à la caserne actuelle afin d'abriter tous ses équipements en un seul et même endroit;

CONSIDÉRANT que la demande vise le volet 2 du RECIM qui concerne la réfection ou la construction des infrastructures municipales qui font foi d'une mise en commun de service;

CONSIDÉRANT qu'une entente intermunicipale pour la fourniture de services de sécurité incendie est en vigueur, entre la Ville de Bedford, et les municipalités du Canton de Bedford, Stanbridge Station et Saint-Ignace-de-Stanbridge ;

CONSIDÉRANT que des croquis préliminaires préparés par Madame Caroline Dénommée architecte ont été présentés aux membres du comité;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge appui la démarche de la Ville de Bedford dans sa demande d'aide financière au RECIM.

ADOPTÉE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

17. **AFFAIRES DIVERSES**

2021.03060

17.1 Recensement de la population de 2021

ATTENDU QUE des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité et servent à planifier, élaborer et évaluer des programmes et des services tels que les écoles, les garderies, les services à la famille, le logement, les services d'urgence, les routes, les transports publics et la formation pour acquérir des compétences nécessaires à l'emploi;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR SONYA LAPOINTE
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca.

ADOPTÉE

2021.03061

17.2 Demande de soutien financier pour les bourses aux finissants de l'École secondaire Jean-Jacques-Bertrand

IL EST PROPOSÉ PAR SONYA LAPOINTE
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le paiement d'une somme de 600 \$ (2 bourses de 300\$) pour l'attribution des bourses aux finissants de l'École secondaire Jean-Jacques Bertrand ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense

2021.03062

18. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC
APPUYÉ PAR ANDRÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée ;

Il est 20h28.

ADOPTÉE

Dominique Martel
Mairesse

Sophie Bélair Hamel
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Dominique Martel, mairesse